

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 28 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi vingt-huit mars à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BONNAFOUS Catherine, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, SERANDOUR Cyril, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLEE Priscilla, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

Mardi 22 mars 2022

Affichage :

Du mercredi 30 mars
au lundi 30 mai 2022

*Nombre de
Conseillers en
exercice :* 29

Procurations de vote et mandataires : Mme BOULEAU Jocelyne ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, M.LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, M.PIERRE Frédéric ayant donné pouvoir à Mme MAHEO Aude, M.RAOUL Gérard ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, M.SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël

Absent : M,SIMON Didier

Mme Carine THERAUD est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 22 mars 2022) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

28-2022 - Vote du budget primitif principal 2022

Elu référent : V. Pointier

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2312-1,
Vu les commissions Ressources et vie économique du 22 février 2022 et du 21 mars 2022

Considérant la nécessité de voter le budget pour la ville avant le 15 avril 2022,

Après débat, le Conseil Municipal,
ADOpte le projet de budget principal primitif pour l'année 2022 comme suit :

BUDGET DE LA VILLE**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	BP 2022	VOTES
011	Charges à caractère général	1 540 178,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
012	Charges de personnel	4 503 609,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
014	Atténuations de produits	287 975,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
65	Autres charges de gestion courante	728 175,00	7 ABSTENTIONS (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
66	Charges financières	149 500,00	Unanimité (28/28 voix)
67	Charges exceptionnelles	11 050,00	Unanimité (28/28 voix)
022	Dépenses imprévues	45 000,00	Unanimité (28/28 voix)
023	Virement en investissement	824 183,00	Unanimité (28/28 voix)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 000,00	Unanimité (28/28 voix)
Total des dépenses		8 339 670,00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP 2022	VOTES
013	Atténuations de charges	40 000,00	Unanimité (28/28 voix)
70	Prestations de service	855 369,00	Unanimité (28/28 voix)
73	Impôts et taxes	5 313 701,00	Unanimité (28/28 voix)
74	Dotations et participations	1 630 659,00	Unanimité (28/28 voix)
75	Autres produits de gestion courante	147 865,00	Unanimité (28/28 voix)
76	Produits financiers	10,00	Unanimité (28/28 voix)
77	Produits exceptionnels	12 000,00	Unanimité (28/28 voix)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 066,00	Unanimité (28/28 voix)
002	Excédent de fonctionnement reporté	300 000,00	Unanimité (28/28 voix)
Total des recettes		8 339 670,00	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2022	VOTES
	Dépenses d'investissement par opérations :	5 424 480,98 dont :	
201	Services administratifs	290 796,28	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
202	Services techniques	92 350,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
203	Environnement et cadre de vie	268 771,33	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
204	Ecole maternelle et primaire	100 763,04	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
206	Enfance et petite enfance	22 462,99	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
208	Opérations non affectées	1 172 308,70	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
209	Rénovation de bâtiments	273 916,49	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
241	Toiture salle de la Vigne	23 051,15	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
242	Pôle de la Morinais	3 010 981,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
243	Extension les Blanchets – 3 raquettes	169 080,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA,

			P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
		<i>Dont RAR</i> 442 087,98	
23	Dépenses investissement	803 957,35	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
16	Capital emprunts	422 000,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
020	Dépenses imprévues	45 000,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 066,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
041	Opérations patrimoniales	20 000,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
Total des dépenses		6 755 504,33	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2022	VOTES
	<u>Recettes d'investissement par opérations :</u>	<u>677 544,57 dont :</u>	
204	Ecole maternelle et primaire	54 044,57	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
242	Pôle de la Morinais	623 500,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
		<i>Dont RAR 54 044,57 €</i>	
16	Emprunts et dettes	2 500,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR

10	Dotations	1 279 358,06	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
024	Produit de cession	1 196 745,51	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
021	Virement du fonctionnement	824 183,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 000,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
041	Opérations patrimoniales	20 000,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
001	Excédent reporté	2 505 173,19	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
Total des recettes		6 755 504,33	

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE



Envoyé en préfecture le 30/03/2022

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le

ID : 035-213503345-20220328-D282022-BF